

*Séminaire – Hydrogène en Seine-et-Marne*

LE DEVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE  
RENOUVELABLE ET BAS CARBONE  
PORTE PAR LA RÉGION IDF

8 novembre 2022





*1*

# Le rôle de cheffe de file

# La stratégie énergie-climat

- Votée en juillet 2018
- un scénario de rupture
  - 2030 : Réduire de près de 20 % la consommation énergétique régionale et multiplier par 2 la quantité d'énergie renouvelable sur le territoire
  - Tendre vers une région 100 % EnR et zéro Carbone en 2050.
- Les filières prioritaires d'ENRR sur lesquelles la Région souhaite faire porter l'effort sont :
  - la géothermie profonde et superficielle,
  - les énergies de récupération y compris celles provenant des déchets au sens large,
  - le solaire photovoltaïque,
  - la biomasse,
  - la micro hydroélectricité,
  - **l'hydrogène.**

# La stratégie « Île-de-France Territoire hydrogène »

- **Délibération de Novembre 2019**
- **Création d'un « Club hydrogène »** pour construire des synergies entre les projets et participer à la structuration de la filière
- **Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Innovation et structuration de la filière Hydrogène »** pour faciliter le développement et l'interopérabilité de stations accessibles.

2

# Les dispositifs d'accompagnement

# AAP Développement des énergies renouvelables électriques

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
  
- Projets éligibles
  - photovoltaïques en injection ou en autoconsommation ;
  - **production et de distribution d'hydrogène d'origine renouvelable et de récupération ;**
  - production d'hydro électricité ;
  - autres EnR
  
- Accompagnement financier
  - jusqu'à **30% du montant** TTC ou HT en cas de récupération de la TVA, **plafonnée à 2.000.000 €** sauf pour les installations photovoltaïques subventionnées jusqu'à 50 %.

# AMI Innovation et structuration de la filière hydrogène

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
- Objectif de **lever les freins au développement d'un réseau opérationnel de distribution de l'hydrogène** par :
  - le développement de stations ouvertes à terme avec une répartition spatiale en fonction des besoins et des stations déjà existantes,
  - le développement de stations multi-énergies
  - la fourniture d'hydrogène en interopérabilité (350 et 700 bars),
  - l'organisation de l'universalité des paiements,
  - la possibilité de conversion d'une station propriétaire en une station ouverte au public et interopérable,
  - les innovations facilitant le développement de la filière hydrogène dans tous domaines (fluvial, réseaux...).
- **Accompagnement financier : 30 % du montant, plafonné à 400.000 euros**

# AAP Projets innovants, porteurs de solutions de rupture

- Candidats éligibles
  - Toutes les personnes morales (collectivités et leurs groupements, entreprises, associations, ...).
- Projets ayant un caractère disruptif soit en termes de process soit en termes de changement d'échelle ; s'inscrivant dans les objectifs de la Smart Région et d'une région Solidaire ; contribuant à rendre les territoires intelligents et durables.
- L'accompagnement financier est le suivant : jusqu'à 30% du montant TTC ou HT en cas de récupération de la TVA, plafonné à 1 000 000€.



# Dispositif véhicules propres

**Transformation**  
électrique de véhicule thermique  
(rétrofit électrique)



**Remplacement**  
de véhicules polluants

Nouveau



**Acquisition**  
de véhicules plus propres



**Création**  
de commerce ou artisanat ambulant

Nouveau



# Déposer des demandes



## Les liens utiles

- <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>
- <https://www.iledefrance.fr/developpement-des-energies-renouvelables-electriques>
- <https://www.iledefrance.fr/innovation-et-structuration-de-la-filiere-hydrogene>
- <https://www.iledefrance.fr/vehicules-propres>
- <https://www.iledefrance.fr/solutions-innovantes-de-rupture>
- <https://adnormandie.fr/besoin/accelerateur-hydrogene/>

# Mais aussi

- Trajectoire Hydrogène 2030 : vision Île-de-France avec France Hydrogène
- Axe Seine
  - Bassin de déploiement de l'hydrogène
  - Appel à manifestation d'intérêt : Accélérateur de projets Hydrogène en Vallée de Seine
  - Etude pour le développement d'écosystèmes hydrogène renouvelable et bas carbone portée par la Région Île-de-France et la Région Normandie
- AMI H2 Hub Airport
- Participation au salon Hyvolution 2022

# Les perspectives

- Maintien des dispositifs en place voire évolution
- Commande de 47 bus H2 par Île-de-France Mobilités
- Révision du SRCAE (Schéma régional climat air énergie) avec introduction de l'hydrogène dans les comptabilités énergétiques
- Révision du SDRIF-E (Schéma directeur de la Région Île-de-France – Environnement) avec son triple objectif :
  - Économie circulaire
  - ZEN (zéro émissions nettes)
  - ZAN (zéro artificialisation nette)

# Vos contacts

Service Transition énergétique, qualité de l'air, bruit climat  
Clotilde CARRON [clotilde.carron@iledefrance.fr](mailto:clotilde.carron@iledefrance.fr)  
Véronique CHARBEAUX [veronique.charbeaux@iledefrance.fr](mailto:veronique.charbeaux@iledefrance.fr)

## MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Conseil régional d'Île-de-France  
2 rue Simone Veil 93400 Saint-Ouen  
Tél. : +33 1 53 85 53 85

